

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL DU 26 JUILLET 2023



Arrondissement de
Brignoles
MAIRIE DE BARJOLS

Début de la séance : 18h 32
Fin de la séance : 19h22

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 26/07/ 2023

Date de convocation : 20/07/2023
Nombre de conseillers : 23
Présents :14
Nombre de votants : 22

Catherine VENTURINO - GABELLE	Céline PETIT	Guilda CHAHVERDI pouvoir à C Venturino-Gabelle
Alain VAURY	Stéphanie GOUDAL-ORIONE	François VOLPI pouvoir à M Ananou
Michèle ARNAUD	Raymonde ASTIER	Sébastien LEDESMA pouvoir à J Cucchi
Jacques CUCCHI	Pierre FABRE	Myriam GARSON
Yves GIACOMELLI	Monique ANANOU	Wanda ORLOWSKI LEVEQUE pouvoir à C Petit
Candice ROSELLINI pouvoir à P Fabre	Corinne BADOUX	Daniel VIRGIL pouvoir à Y Giacomelli
André APARICIO	Daniel GERVASONI pouvoir à A Aparicio	Maurice JEAN pouvoir à M Sardou
Laurent MICHEL Absent	Magali SARDOU	

Secrétariat Général

1. Approbation du procès-verbal du 20 juin 2023

Vote : Pour : 18 Contre : A.APARICIO + 1 pouvoir Abstention : M.SARDOU + 1 pouvoir

Il est demandé par Monsieur APARICIO la correction du PV du 20 juin 2023 portant sur les délibérations n° 2023056 et 2023057 du Service de l'Urbanisme. Il faut lire : contre D. GERVASONI A. APARICIO M. SARDOU en lieu et place de D. GERVASONI A. APARICIO D. GERVASONI.

2. Election du secrétaire de séance

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

3. Adhésion au Label Ciéuta mistralenco

Madame le Maire fait lecture de la proposition : en 2022, le Félibrige fait naître un nouveau label "Ciéuta mistralenco" dans le but de valoriser les villes qui promeuvent l'identité provençale. Barjols a toutes les capacités pour candidater.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Service Finances

1- Mise en place des Fonds de concours – CCPV

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : dans le cadre du soutien financier communautaire à l'investissement de ses communes membres, la commune se doit de voter les modalités de ce financement dans les mêmes termes que le conseil communautaire.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

2- Convention de mise à disposition d'établissements sportifs pour le collège de Barjols

Madame le Maire fait lecture de la délibération : le collège de Barjols dans le cadre des activités sportives réalisées par les élèves est enclin à utiliser les établissements communaux. Cette convention a pour objet de définir la compensation financière octroyée par le Département.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

CONSEIL MUNICIPAL PROCES VERBAL DU 26 JUILLET 2023

3- DM Budget - Service de l'eau

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : décision modificative suite à annulation de titres antérieurs (opération blanche - erreur de libellé de compte)

Sens	Section	Chap.	Article	Libellé du compte	Montant
D	F	65	6541	Créances admises en non-valeur	-4 000 €
D	F	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+2 000 €
D	F	67	678	Autres charges exceptionnelles	+2 000 €

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

4- DM Budget - Service de l'assainissement

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : Décision modificative par suite d'annulation de titres antérieurs (opération blanche - erreur de libellé de compte)

Sens	Section	Chap.	Article	Libellé du compte	Montant
D	F	65	6541	Créances admises en non-valeur	-4 000 €
D	F	67	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	+2 000 €
D	F	67	678	Autres charges exceptionnelles	+2 000 €

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

5- DM Budget – Commune

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : Décision modificative suite à la prise en compte du prêt réalisée par la commune. Emprunt qui doit être réalisé notamment à cause de la baisse de la demande de subvention du FEDER en raison d'irrégularités concernant certains lots du marché passé pour les travaux de la Rouguière en 2019.

Vote : Pour : 20 Contre : A.APARICIO + 1 pouvoir Abstention : 0

6- Mise en place M57

Madame Céline PETIT fait lecture de cette délibération qui permettra d'adopter le référentiel budgétaire et comptable M57 à partir du 1^{er} janvier 2024 pour l'ensemble des budgets communaux, opération rendu obligatoire par l'Etat.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

7- Baux communaux

Madame le Maire fait lecture : Pour donner suite à la dernière délibération concernant l'acquisition d'un bien loué, celui-ci rentre dans les biens communaux à louer par la commune.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Service Education Restauration Entretien

1- Convention partenariat ODEL pour Formation BAFA

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : L'ODEL va mettre en place une session de formation BAFA dans les locaux du centre aérés au mois d'octobre, pendant les vacances de la Toussaint.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

2- Convention locale CNFPT-Education Nationale formation ATSEM

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : Cette convention vise à définir les modalités de mise en œuvre d'une formation immersive dans une « classe ouverte » de maternelle pour des personnels ATSEM

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

3- Modification du règlement cantine suite dispositif de cantine à 1 €

Madame Céline PETIT fait lecture de la délibération : Par suite du vote de la délibération instituant la cantine à 1€, des ajustements étaient nécessaires concernant le règlement intérieur de la cantine.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Service Technique

1- Transfert des compétences N°1 et N°8 de la mairie de GASSIN au profit du SYMIELECVAR

Madame le Maire fait lecture de la délibération : La commune de GASSIN a acté le transfert de la compétence optionnelle n°1 « équipement de réseaux d'éclairage public » et n°8 « maintenance de l'éclairage public » au profit du SYMIELECVAR.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Service Urbanisme

1- Acquisition du gîte chiroptère EPF PACA

Monsieur Alain VAURY fait lecture de la délibération : Cette acquisition clôt le dernier chapitre de l'achat des tanneries comme convenu dans la DUP et les conventions liant la mairie à l'EPF Paca.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Service Eau Assainissement

1- Rapport annuel de l'eau et assainissement

Madame le Maire fait lecture de la délibération : Comme chaque année, le conseil se doit de voter le rapport annuel de l'eau et de l'assainissement de l'année n-1. Le rapport fait ressortir une bonne gestion de la station d'épuration et une bonne qualité de l'eau.

Vote : Pour : Unanimité Contre : 0 Abstention : 0

Signature du secrétaire de séance :

Stéphanie GOUDAL ORIONE



Signature de Madame le Maire :

Catherine VENTURINO-GABELLE

